

**LIVRET DE L'ETUDIANT
DEPARTEMENT ALLEMAND
2023/2024
LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET
INTERNATIONALES
PREMIERE ANNEE/NIVEAU 1
PARCOURS ETUDES FRANCO-ALLEMANDES**

Département d'études germanophones
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1



ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT D'ALLEMAND

DIRECTEUR

**ANNE
SOPHIE
GOMEZ**

*Maître de
Conférences*

BUREAU

B10

①

04 73 40 63
46

MAIL

[Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>](mailto:Anne-Sophie.GOMEZ@uca.fr)

ENSEIGNANTS TITULAIRES

**PATRICK
DEL DUCA
STEFANIE
CEELEN**

*Professeur
Professeur
Agrége*

F2

B3

04 73 40 64
24
04 73 40 63
46

[Patrick DEL DUCA
<Patrick.DEL_DUCA@uca.fr>](mailto:Patrick.DEL_DUCA@uca.fr);
[Stefanie CEELEN
<Stefanie.CEELEN@uca.fr>](mailto:Stefanie.CEELEN@uca.fr)

**FANNY
PLATELLE**

*Maître de
Conférences*

B7

04 73 40 63
41

[Fanny PLATELLE
<Fanny.PLATELLE@uca.fr>](mailto:Fanny.PLATELLE@uca.fr)

**PRISCILLA
WIND**

*Maître de
Conférences*

[Priscilla WIND
<Priscilla.WIND@uca.fr>](mailto:Priscilla.WIND@uca.fr)

**IMKE
SCHULTZ**

*Lectrice
DAAD
rattachée au
département
LEA*

B1

04 73 40 64
14

[Imke SCHULTZ
<Imke.SCHULTZ@uca.fr>](mailto:Imke.SCHULTZ@uca.fr)

**OLIVER
SCHULZ**

*Maître de
Conférences*

B6

04 73 40 64
13

[Oliver SCHULZ
<Oliver.SCHULZ@uca.fr>](mailto:Oliver.SCHULZ@uca.fr)

**JOANNA
HYS**

*Maître de
langue*

B5

[Joanna HYS
<Joanna.HYS@uca.fr>](mailto:Joanna.HYS@uca.fr)

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET AUTRES ATTRIBUTIONS

DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA)

EFA

STEFANIE CEELEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46
----------------------------	------------------------------	----	-------------------

[Stefanie CEELEN](mailto:Stefanie.CEELEN@uca.fr)
<Stefanie.CEELEN@uca.fr>;

DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA) LLCER+MDLFA

ANNE SOPHIE GOMEZ	<i>Maître de Conférences</i>	B10	04 73 40 63 46
----------------------------------	----------------------------------	-----	-------------------

[Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>](mailto:Anne-Sophie.GOMEZ@uca.fr);

RESPONSABLE DIPLÔME EFA

OLIVER SCHULZ	<i>Maître de Conférences</i>	B6	04 73 40 64 13
--------------------------	----------------------------------	----	-------------------

[Oliver SCHULZ](mailto:Oliver.SCHULZ@uca.fr)
<Oliver.SCHULZ@uca.fr>;

RESPONSABLE DIPLÔME MDLFA

PATRICK DEL DUCA	<i>Professeur</i>	F2	04 73 40 64 24
-----------------------------	-------------------	----	-------------------

[Patrick DEL DUCA](mailto:Patrick.DEL_DUCA@uca.fr)
<Patrick.DEL_DUCA@uca.fr>;

RESPONSABLE DIPLÔME LLCER

ANNE SOPHIE GOMEZ	<i>Maître de Conférences</i>	B10	04 73 40 63 46
----------------------------------	----------------------------------	-----	-------------------

[Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>](mailto:Anne-Sophie.GOMEZ@uca.fr);

RESPONSABLE EQUIVALENCES DE L1 A LA L3

STEFANIE CEELEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46
----------------------------	------------------------------	----	-------------------

[Stefanie CEELEN](mailto:Stefanie.CEELEN@uca.fr)
<Stefanie.CEELEN@uca.fr>;

RESPONSABLE STAGE

PRISCILLA WIND	<i>Maître de Conférences</i>		
---------------------------	----------------------------------	--	--

[Priscilla WIND](mailto:Priscilla.WIND@uca.fr)
<Priscilla.WIND@uca.fr>;

RESPONSABLE LANSAD/CLES

STEFANIE CEELEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46
----------------------------	------------------------------	----	-------------------

[Stefanie CEELEN](mailto:Stefanie.CEELEN@uca.fr)
<Stefanie.CEELEN@uca.fr>;

INFORMATIONS SCOLARITE

Évaluation des connaissances

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1^{ère} session malgré les modalités de compensation :

☒ ***L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{ème} chance / 2^{ème} session les EC qu'il a validés.***

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances.

La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST EN LIGNE :

<https://lcc.uca.fr/scolarité/evaluation-des-connaissances/regles-relatives-aux-etudes-et-a-levaluation-des-connaissances-ufr-lcc>

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (Contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat et consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. **Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.**

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, y sont assurées

Secrétaire : **Mme Petra DUPRE KOVARIKOVA**

Bureau F20, Tél. 04 73 40 63 60

Courriel : dpt.allemand.lcc@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Pôle relations extérieures et internationales/REI

Le pôle est disponible pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger:

-sans rendez-vous le **mardi** et **jeudi** matin de 08h00-12h00

-sur RDV du **lundi** au **vendredi** à réserver sur le cours Moodle du pôle REI

Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Contact : "Pôle Relations extérieures - UFR Langues, Cultures et Communication - Université Clermont Auvergne" <rel-ext.lcc@uca.fr> ; (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

STAGES

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage : MME WIND

Coordinatrice stages et relations internationales : Pole REI

Secrétariat pédagogique : Petra DUPRE KOVARIKOVA

Stage à l'étranger

Pour tout stage à l'étranger, les décisions suivantes sont arrêtées pour l'Université Clermont Auvergne :

Zone **VERTE** "vigilance normale" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **JAUNE** "vigilance renforcée" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **ORANGE** "déconseillé sauf raison impérative" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Zone **ROUGE** "formellement déconseillé" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Vous devez consulter les conseils/risques par pays sur le site du Ministère: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention est disponible sur le site de l'UFR LCC : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/pole-relations-externes-et-internationales/demande-prealable-de-stage>

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire

Le tuteur est attribué en fonction du pays d'accueil et des missions confiées

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage

LIEUX DE TRAVAIL, BIBLIOTHEQUES, WIFI

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

Vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

S'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

SERVICE UNIVERSITE HANDICAP



Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux

04 73 40 55 07

suh@uca.fr

handicap.clermont-universite.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tout·e·s les étudiant·e·s et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet

04 73 34 97 20

ssu@uca.fr

sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les solidarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale.

REOPASS

Contenu

12 TD de 2 heures abordant :

les intérêts

les démarches Parcoursup

la rencontre avec des professionnels et des organismes de formations

le travail sur les outils de candidature

l'identification des compétences, la valorisation de son parcours

Objectifs

Développer les compétences à s'orienter en apprenant à :

Mieux se connaître : ses intérêts, ses compétences, ses motivations, ses valeurs, ses aspirations, besoins et freins

Mieux connaître son environnement : formations, secteurs porteurs, métiers, environnements de travail.

Se mettre en action : hiérarchiser ses critères pour concrétiser son projet (préparer son insertion, développer son réseau), préciser son projet (choisir la formation la plus adaptée) ou redéfinir un nouveau projet (envisager tous les possibles).

Compétences

Identifier des pistes d'orientation

Hiérarchiser ses pistes d'orientation et de faire des choix

Définir, mettre en œuvre et adapter son plan d'action

ANNEE 2023-2024

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX EXAMENS

PHOTO

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES			1ERE ANNEE NIVEAU 1		
LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					
PARCOURS ETUDES FRANCO ALLEMANDES					
NOM			N° D'ETUDIANT (n° de dossier)		
PRENOM			TELEPHONE PORTABLE		
DATE DE NAISSANCE			E-MAIL		
Dans le cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche. Dans le cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants. ATTENTION : Date limite de retour au secrétariat du département avant le 10/10/2023					
S1			S2		
BLOC 1 LANGUE	UE 1.1	TRADUCTION ALLEMANDE 1	BLOC 1 LANGUE	UE 2.1	TRADUCTION ALLEMANDE 2
	COEF 1,2	THEME ALLEMAND 1		COEF 1,5	THEME ALLEMAND 2
	COEF 1,2	VERSION ALLEMANDE 1		COEF 1,5	VERSION ALLEMANDE 2
	COEF 0,6	PREPARATION AU STAGE 1		UE 2.2	ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE 2
	UE 1.2	ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE 1		COEF 3	GRAMMAIRE ALLEMANDE 2
	COEF 3	GRAMMAIRE ALLEMANDE 1		UE 2.3	CULTURE DISCIPLINAIRE 2 (EFA)
	UE 1.3	APPROFONDISSEMENT EN LANGUE ALLEMANDE 1		COEF 1,5	ACTUALITES DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES
	COEF 3	LANGUE ORALE ALLEMANDE 1		COEF 1,5	HISTOIRE DES INSTITUTIONS FRANCO-ALLEMANDES
BLOC 2 CULTURES ET INTERCULTURALITES	UE 1.4	INTERCULTURALITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES 1 EFA	BLOC 2 CULTURES ET INTERCULTURALITES	UE 2.4	CULTURE COMPAREE 2 (EFA) AU CHOIX
	COEF 1,5	COMMUNICATION INTERCULTURELLE 1 CM		COEF 3	ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS EUROPEENS EN ANGLAIS ☐
	COEF 1,5	COMMUNICATION INTERCULTURELLE 1 TD (EFA/MDLFA)		COEF 3	CULTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE ☐
	UE 1.5	CULTURE DISCIPLINAIRE 1 (EFA)		MINEURE DISCIPLINAIRE EEI EFA	
	COEF 1,5	ACTUALITES DES RELATIONS FR-ALL		UE 2.5	RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE A
	COEF 1,5	HISTOIRE DES INSTITUTIONS FRANCO-ALLEMANDES		COEF 1,5	LEXIQUE ET THEME 2
	UE 1.6	CULTURE COMPAREE 1 (EFA) AU CHOIX		COEF 1,5	LANGUE ORALE ALLEMANDE 2
	COEF 3	TRADUCTION ANGLAISE 1 ☐		UE 2.6	SCIENCES ET HISTOIRES POLITIQUES AU CHOIX
BLOC 3 OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION	MINEURE DISCIPLINAIRE EEI EFA		BLOC 3 OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION	COEF 3	INTRODUCTION AUX SCIENCES POLITIQUES ☐
	UE 1.7	LEXIQUE ET THEME 1		COEF 3	HISTOIRE INSTITUTIONNELLE ☐
	COEF 3	LEXIQUE ET THEME 1		UE 2.7	RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE B AU CHOIX
	UE 1.8	CIVILISATION ALLEMANDE 1		COEF 3	LITTÉRATURE ALLEMANDE 2 ☐
	COEF 3	CIVILISATION ALLEMANDE 1		COEF 3	CIVILISATION ALLEMANDE 2 ☐
	UE 1.9	LITTÉRATURE ALLEMANDE 1		UE 2.8	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSALES (EFA)
	COEF 3	LITTÉRATURE ALLEMANDE 1		COEF 1,5	E-TANDEM
	UE 1.10	LITTÉRATURE COMPAREE (LETTRES MODERNES)		COEF 1,5	TECHNIQUE D'EXPRESSION ORALE EN CONTEXTE INTERCULTUREL
	COEF 3	LITTÉRATURE COMPAREE (LETTRES MODERNES) Prog A ☐		UE 2.9	UE TRANSVERSALE (MTU ALLEMAND/O2I)
	COEF 3	LITTÉRATURE COMPAREE (LETTRES MODERNES) Prog B ☐		COEF 0	MODULE DEVELOPPEMENT DURABLE
		COEF 2	MTU ALLEMANDE		
		COEF 1	O2I		
		UE 2.10	LANGUE VIVANTE 1 AU CHOIX		
		COEF 3	LANGUE VIVANTE (NOTER LA LANGUE SUIVIE DANS LE CADRE) ☐		
		COEF 3	ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS EUROPEENS EN ANGLAIS ☐		
ATTENTION : TOUT EXAMEN PASSE NE FIGURANT PAS SUR CETTE FICHE NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE DANS VOS RESULTATS ANNUELS A CLERMONT FERRAND LE SIGNATURE					

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES

**LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET
INTERNATIONALES**

PARCOURS ETUDES FRANCO ALLEMANDES

PREMIERE ANNEE

SEMESTRE 1

BLOC 1 LANGUE

UE 1.1 TRADUCTION ALLEMANDE 1

THEME ALLEMAND 1

ENSEIGNANT : MME HYS

Résumé/description : Ce cours de thème porte sur une série de traductions du français vers l'allemand. L'accent sera mis sur les trois axes des études germaniques : la littérature, la linguistique et la civilisation. Nous allons explorer différents types de textes qui serviront à illustrer le fonctionnement des deux langues sur le plan lexical (vocabulaire) et grammatical (révision, mise à niveau). Tous les textes devront être préparés en amont : d'abord seul, ensuite avec dictionnaire unilingue / bilingue ou à l'aide de logiciels en ligne (usage réfléchi, contrôle qualité rigoureux). Les solutions de traduction seront corrigées et discutées en cours.

Plan du cours : 1.-4. texte narratif (bande dessinée, fait divers, reportage, roman) 5.-8. texte descriptif (prospectus, CV, guide touristique, portrait) + CC1 9.-12. texte explicatif / didactique (manuel, encyclopédie, résumé de documentaire) + CC2

Objectifs : Enseignement dispensé en allemand (et en français) par un enseignant locuteur natif. Ce cours proposera une initiation à la traductologie, c'est-à-dire à l'apprentissage des techniques principales pour réaliser des traductions simples.

Bibliographie succincte : - BRÜSSOW, Armin / MÉTRICH, René (2017) : Maîtriser la grammaire allemande à l'écrit et à l'oral. Hatier. 222 p. - HAMMEL, Wolfgang (2021) : Dépann'allemand. Tous les outils pour apprendre ou réviser la grammaire (...). A1-B2. (avec exercices corrigés) Ellipses. 168 p. - KUHN, Gabrielle (2013) : Allemand Thème Grammatical. 20 Années de Phrases aux Concours CPGE. Ellipses, 144 p. - LEGROS, Waltraud (2012) : Na Also! Zoom sur les points essentiels de la grammaire allemande. 900 phrases de thème grammatical ciblées, graduées et corrigées. Ellipses, 160 p. - ROUBY, Francine (2011) : Vocabulaire Allemand Contemporain (Français-Allemand) les Grands Thèmes. Ellipses, 160 p. - WILMET, Monique (2017, 4ème éd.) : Fort en thème allemand. Bréal, 160 p

VERSION ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME GOMEZ

Objectifs du cours : Améliorer son vocabulaire et sa compréhension de la syntaxe allemande grâce à la traduction de textes littéraires et d'actualité (presse).
Comprendre la différence entre traduction automatique et traduction "artisanale".

Descriptif : Les textes abordés seront aussi bien des textes littéraires contemporains (XXe siècle) que des essais ou articles de presse. Par ailleurs, ces exercices de traduction donneront l'occasion de revoir ou d'aborder des problèmes grammaticaux, stylistiques et syntaxiques propres aux deux langues et permettront également aux étudiants d'enrichir leur vocabulaire. Objectifs : Familiariser les étudiants aux techniques de traduction dont la maîtrise est aujourd'hui nécessaire dans le cadre des échanges interculturels entre la France et l'Allemagne, ainsi que dans la perspective des concours de l'enseignement secondaire.

Bibliographie succincte : dictionnaire unilingue (Wahrig ou Duden), dictionnaire bilingue

PREPARATION AU STAGE 1

ENSEIGNANT : MME CELEN

Résumé/description : Le cours aborde de façon concrète la candidature des étudiants : rédaction du cv et de la lettre de motivation en vue du stage à effectuer dans le cadre du double diplôme

UE 1.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE 1

GRAMMAIRE ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME WIND

L'étudiant révise et acquiert les bases de la grammaire allemande (groupe nominal, groupe verbal, propositions subordonnées et relatives, ordre de la phrase allemande...). Le cours alterne explications basées sur la linguistique allemande simplifiée et exercices adaptés aux problématiques propres aux formations proposées par le département d'Etudes Germaniques

UE 1.3 APPROFONDISSEMENT EN LANGUE ALLEMANDE 1

LANGUE ORALE ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME CELEN

Objectif

La prise de parole devant un groupe et l'animation d'une discussion constituent les principaux objectifs pédagogiques de ce cours. Les étudiants « apprennent en enseignant » et prennent en charge le déroulement d'une séance. En proposant des thèmes en rapport avec les préoccupations sociales, politiques et culturelles de l'Allemagne et de l'Europe, ils permettent l'acquisition de connaissances interculturelles. Des jeux de rôles et le travail en groupe donnent aux étudiants la possibilité d'explorer différentes attitudes de communication.

Bibliographie (non obligatoire) :

Une mine d'idées Stéphane de Freitas, Porter sa Voix. S'affirmer par la Parole. LE Robert. (Contexte : concours ELOQUENTIA)

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

BLOC 2 CULTURES ET INTERCULTURALITES

1.4 INTERCULTURALITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

COMMUNICATION INTERCULTURELLE 1 CM

ENSEIGNANT : MME PLATELLE

Objectifs : Sensibilisation aux méthodes et enjeux de la communication interculturelle

Descriptif :

Ce cours est dispensé en français dans sa partie CM (mutualisée avec les autres parcours de Licence EEI) par Mme Platelle et en allemand dans sa partie TD (alors adressée uniquement aux étudiants du parcours études franco-allemandes). Il aborde les différents aspects de la communication interculturelle sur le plan théorique (CM) et pratique (TD).

Il s'agit d'identifier les principes de bases de la communication interculturelle ainsi que les facteurs à prendre en compte aux niveaux politique, historique et culturel pour une meilleure compréhension de l'Autre. Concrètement, la communication ou le simple contact avec une personne de culture différente pose la problématique de la communication en situation interculturelle. Nous allons donc analyser la plupart des paramètres à maîtriser en repérant les mécanismes qui se mettent en place et qui sont autant d'obstacles à la communication, ainsi que les attitudes à développer pour lever ces obstacles et communiquer de manière efficace. On accordera pour cela une importance particulière aux différences culturelles qui attestent des manières différentes de construire une perception du monde, notamment à travers la langue.

Bibliographie succincte :

- Bartel-Radic, Anne. « La compétence interculturelle : état de l'art et perspectives », Management international, vol. 13, n°4, 2009, p. 11-26. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2009-v13-n4-n4/038582ar/>
- Demorgon, Jacques. Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques. 5e éd. augmentée. Paris, Economica, 2015.
- Gudykunst William B., Mody Bella. Handbook of international and intercultural communication 2. Newbury Park (Californie), Sage publications, 2002.
- Gudykunst, William B. Theorizing About Intercultural Communication. Newbury Park (Californie), Sage publications, 2005.
- Ladmiral Jean-René, Lipiansky Edmond Marc. La Communication interculturelle. Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989.
- Licata Laurent, Heine Audrey. Introduction à la psychologie interculturelle. Bruxelles, de Boeck, 2012.

- Losche Helga, Püttker Stephanie. Interkulturelle Kommunikation: theoretische Einführung und Sammlung praktischer Interaktionsübungen. Augsburg, Ziel, 2009. (BCU)
- anHhThomas Alexander, Kinas Eva-Ulrike, Schroll-Machl Sylvia. Handbuch Interkulturelle Kommunikation und Kooperation, t. 1 : Grundlagen und Praxisfelder ; t. 2 : Länder, Kulturen und interkulturelle Berufstätigkeit. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2003. (BCU)
- Wierzbicka, Anna. Cross-Cultural Pragmatics: The Semantics of Human Interaction. Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 2003/2009.

Pour les étudiant.e.s en RSE : Les supports de cours sont mis en ligne dans l'espace de cours sur Moodle.

COMMUNICATION INTERCULTURELLE 1 TD (EFA/MDLFA)

RESUME/DESCRIPTION : voir avec l'enseignant

ENSEIGNANT : à définir

1.5 CULTURE DISCIPLINAIRE 1 (EFA)

ACTUALITES DES RELATIONS FR-ALL

ENSEIGNANT : à définir

Descriptif :

Après une introduction consacrée à des rappels historiques, le cours s'intéressera aux sujets (politiques, sociaux, culturels économiques ou internationaux) contemporains qui divisent ou rapprochent la France et l'Allemagne, à travers notamment l'analyse de dessins ou d'articles de presse.

Objectifs :

Améliorer ses connaissances des relations franco-allemandes ; apprendre à s'informer et à répertorier des sources fiables en matière d'actualités politiques.

Bibliographie et sitographie succincte :

Baasner, Frank / Man'ach, Bérénice / von Schumann, Alexandra : Points de vue – Sichtweisen. Paris, Rheinbreitbach: NDV / Editions Doumic, 2008.

Binoche, Jacques: Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours. Paris : Armand Colin, 1996.

Defrance, Corine (dir.) : Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes : 1945-1963. Paris : CNRS éditions, 2005.

Demesmay, Claire , Pütz, Christine , Stark, Hans : Frankreich und Deutschland – Bilder, Stereotype, Spiegelungen. Die Wahrnehmung des Nachbarn in Zeiten der Krise. Nomos Verlag, 2016.

Guinaudeau, Isabelle / Kufer, Astrid / Premat, Christophe (dir.) : Dictionnaire des relations franco-allemandes. Presses universitaires de Bordeaux, 2009.

Jardin, Pierre / Kimmel, Adolf : Les relations franco-allemandes depuis 1963. Paris : La documentation française, 2001.

Kaelble, Hartmut: Die sozialen und kulturellen Beziehungen Frankreichs und Deutschlands seit 1945. Bpb, 2003.

Nourry, Chrystelle : Le "couple franco-allemand" : un symbole européen. Bruxelles : Bruylant, 2005.

<https://www.bpb.de/internationales/europa/frankreich/152428/deutsch-franzoesische-beziehungen>

Article : "Die deutsche EU-Ratspräsidentschaft 2020. Welche Rolle für das Paar Paris-Berlin?" in Revue d'Allemagne d'aujourd'hui, Nr. 236, April-Juni 2021.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS FRANCO-ALLEMANDES

ENSEIGNANT : M LAURENT

Résumé/description :

Dans le cadre de ce cours, nous allons nous intéresser à l'histoire culturelle comme approche théorique et méthodologique et à une partie de ses axes de recherche (commerce international et culture, migrations, diasporas et minorités, l'histoire de l'édition et des traductions, l'histoire des médias, échanges et transferts culturels dans la musique, le mouvement ouvrier, l'internationalisme et la naissance d'une « culture ouvrière » ainsi que la dimension culturelle de phénomènes de masse comme le tourisme et le sport).

Objectifs : Introduction aux spécificités théoriques et méthodologiques de l'histoire culturelle et aux sujets d'étude de cette sous-discipline de l'historiographie.

Bibliographie succincte :

Ory, Pascal (2011) : L'histoire culturelle.

Poirrier, Philippe (dir.) (2008) : L'histoire culturelle : un tournant mondial dans l'historiographie ?.

Rioux, Jean-Pierre /Sirinelli, Jean-François (dir.) (1997) : Pour une histoire culturelle.

UE 1.6 CULTURE COMPAREE 1 (EFA) AU CHOIX

TRADUCTION ANGLAISE 1

ENSEIGNANT : MME DUCOS

Le cours a pour objectif de travailler la langue anglaise en contexte grâce à des textes littéraires, journalistiques ou techniques. En première année, l'accent sera mis sur de courts textes liés à l'actualité, ce qui permettra également aux étudiants de se familiariser avec la culture des pays anglo-saxons. Une révision des règles de grammaire et de syntaxe de la langue anglaise sera proposée en contexte. Une initiation à la traduction orale sera mise en place en fin de semestre, afin de mettre en pratique les réflexes acquis au cours du semestre. La pratique du thème et de la version permettra aux étudiants d'acquérir du vocabulaire précis et varié et d'acquérir des techniques et automatismes de traduction. Niveau B1

CULTURE ECONOMIQUE ET NUMERIQUE

ENSEIGNANT : M BOISNIER

La finalité de cet enseignement est de conduire à la connaissance des économies et des sociétés contemporaines et en particulier de l'impact de la révolution numérique sur l'activité économique. Dans cette perspective, il vise à favoriser l'acquisition

d'une culture générale fondée sur la maîtrise de connaissances, d'outils et de méthodes d'analyse permettant un traitement rigoureux des questions économiques. L'enseignement de sciences économiques s'appuie sur l'observation de faits économiques et sociaux guidée par des questionnements théoriques.

Le TD sera l'occasion de mettre notamment en application le CM dans le cadre d'un dossier

Des documents dont le diaporama du cours sont disponibles en ligne sur moodle.

Bibliographie indicative :

Manuels en économie de BTS

Croissance, emploi et développement : Les grandes questions économiques et sociales I », J.-P. Deléage, B. Gazier, J. Gautier, D. Guellec, Y. L'Horty et J.-P. Piriou, Collection Repères, La Découverte, mai 2007

« Introduction à l'économie politique », Jacques Généreux, collection points économie, Editions du Seuil, dernière édition mise à jour 2015,

« Économie », collection Aide-Mémoire, Alain Beitone, Emmanuel Buisson, Christine Dollo et Emmanuel Le Masson, SIREY, éditions Dalloz, dernière édition mise à jour 2012

Castel, L. Chauvel, D. Merllié, E. Neveu, T. Piketty "Les mutations de la société française", collection repères, La Découverte, 2007

BLOC 3 OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION MINEURE DISCIPLINAIRE EEI EFA

UE 1.7 LEXIQUE ET THEME

LEXIQUE ET THEME 1

ENSEIGNANT : MME CEELEN

Objectif :

Le cours propose d'un côté une initiation à la traduction de textes littéraires contemporains. Une deuxième facette du cours s'organise autour de sorties culturelles suivies d'un travail d'expression écrite et de lexique. Les étudiants approfondissent et élargissent ainsi leurs connaissances de la langue allemande dans un contexte concret.

Bibliographie (non obligatoire)

Faire le point : vocabulaire de base allemand-français. Paris 1989.*

M. Pérennec, Elements de traduction comparée français-allemand. Nathan. Coll. 128*

W. Legros, L'avis des mots. Les mots allemands racontent. Ellipses*

* ouvrage disponible à la Bibliothèque du premier cycle.

RS : RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

UE 1.8 CIVILISATION ALLEMANDE

CIVILISATION ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME CELEN

Résumé/description :

Panorama de l'histoire allemande.

Durant la majeure partie de son histoire, l'Allemagne n'a pas été un Etat unique, mais une confédération informelle de nombreux Etats territoriaux regroupés au sein du « Saint Empire Romain Germanique ». La route a été longue jusqu'à la fondation de l'Empire allemand en 1871. Le cours retracera les étapes importantes de cette évolution et abordera les dimensions politiques, sociales, économiques, religieuses et culturelles de l'histoire allemande et européenne.

A la fois cours de Langue de spécialité – les étudiants découvrent de nombreux termes techniques- et approfondissement des connaissances au sujet du pays partenaire à l'histoire si différente de celle de la France ! Une réflexion commune s'engagera en confrontant ses connaissances historiques avec des problématiques actuelles.

Le cours est fondé sur l'ouvrage de référence cités ci-dessous.

Bibliographie :

Helmut M. Müller, Schlaglichter der deutschen Geschichte. Bonn 2. Auflage 2003 (Bundeszentrale für politische Bildung)

Bibliographie supplémentaire :

Joseph Rovin, Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours. Seuil. Points
Joseph Rovin, Geschichte der Deutschen von ihren Ursprüngen bis heute. DTV.

Jean-Baptiste Duroselle, L'Europe, Histoire de ses peuples, Hachette pluriel
Jean-Baptiste Duroselle, Europa. Geschichte seiner Völker. Gütersloh, Bertelsmann

UE 1.9 LITTERATURE ALLEMANDE

LITTERATURE ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME WIND

Ce cours propose une approche culturelle du monde germanophone, à travers des supports textuels, visuels et audiovisuels (littérature, arts de la scène, arts picturaux, et films). Il se déroule en deux parties : la première partie du semestre est consacrée à l'étude d'une thématique culturelle et ses résonances dans notre monde contemporain (quelques exemples : art et propagande, travailler chez soi, représentations genrées, contes et mythes ...).

La deuxième partie du semestre est consacrée à un projet culturel, réalisé seul.e ou en groupe, sur une thématique choisie par l'étudiant.e et validée par l'enseignante.

L'objectif est ici de développer des compétences en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e, de gestion de projet ainsi que des connaissances approfondies sur un aspect culturel du monde germanophone.

UE 1.10 LITTÉRATURE COMPAREE (LETTRES MODERNES)

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) licence LETTRES MODERNES.

Pour plus de renseignements :

Licence Lettres - Université Clermont Auvergne (uca.fr)

SEMESTRE 2

BLOC 1 LANGUE

UE 2.1 TRADUCTION ALLEMANDE 2

THEME ALLEMAND 2

ENSEIGNANT : MME HYS

Résumé/description : Ce cours de thème consistera à traduire une série d'extraits de texte du français vers l'allemand. Nous allons traduire des textes factuels et fictionnels, afin d'étudier les usages du monde professionnel, artistique, journalistique et scientifique, notamment en sciences humaines et sociales. L'analyse de phénomènes linguistiques et littéraires nous permettra d'approfondir la grammaire, la syntaxe, le lexique et l'orthographe. Tous les textes devront être préparés en amont : d'abord seul, ensuite avec dictionnaire unilingue / bilingue ou à l'aide de logiciels en ligne (usage réfléchi, contrôle qualité rigoureux). Les solutions de traduction seront corrigées et discutées en cours. Plan du cours : 1.-5. texte injonctif / prescriptif (recette de cuisine, consigne, notice, mode d'emploi, loi) 6.-9. texte argumentatif (publicité, lettre de candidature, discours politique, essai) + CC1 10. texte rhétorique (aphorisme, poème ou chanson) 11-12. texte dialogal (interview, pièce de théâtre) + CC2 Objectifs : Enseignement dispensé en allemand (et en français) par un enseignant locuteur natif. Le cours poursuit l'introduction méthodologique du premier semestre et vise à passer de la traduction généraliste à la traduction spécialisée. Bibliographie succincte : - BÉGHIN, Marc (2017) : Allemand. Réussir le thème et la version aux examens et aux concours. B2 - C1. Ellipses, 288 p. - CLAVIER-DELMAS, Cécilia (2015) : Grammaire Synthétique Allemande. 60 Fiches Pratiques, 1200 Phrases de Thème Grammatical B2/C1. Ellipses, 264 p. - HASLER-BÉCANE, Sigrid (2021) : Allemand - Réussir la traduction aux concours. Thème et version. Ellipses. 324 p. - LAMBERT, Hélène (2013) : 100% Thème Allemand Entraînement à la Traduction. Littérature Presse Thème Grammatical. Ellipses, 176 p. - PUNIN, Peter (2012) : Réussir le thème en allemand. Studyrama, 288 p.

VERSION ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : à définir

Ce cours de traduction allemand-français s'adresse en priorité aux étudiants de première année de LLCER, EFA et MDLFA. Il est ouvert aux étudiants d'échange. Les supports utilisés sont des textes de langue usuelle (articles ou chroniques de presse, documents Internet) et/ou des textes littéraires contemporains. Les étudiants préparent les textes à l'avance, afin de contribuer à l'élaboration d'une traduction durant le cours.

Objectifs :

Approfondissement de la langue allemande (lexique, syntaxe) et réflexion sur la traduction de l'allemand vers le français (stratégies de traduction, procédés mis en œuvre).

Les étudiants en régime spécial (RSE) sont invités à prendre contact avec l'enseignante dès le début du semestre.

Bibliographie indicative :

Guidère, Mathieu (2008), Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain, Bruxelles, De Boeck

Nord, Christiane (2008), La traduction, une activité ciblée : introduction aux approches fonctionnalistes. Traduit de l'anglais. Artois Presses Université

Nord, Christiane (2020), Textanalyse und Übersetzen: theoretische Grundlagen, Methode u. didaktische Anwendung einer Übersetzungsrelevanten Textanalyse.

Groos, Heidelberg, 4. überarbeitete Auflage

Oseki-Dépré, Inès (1999), Théorie et pratiques de la traduction littéraire, Paris, Armand Colin

Pérennec Marcel (2005), *Eléments de traduction comparée français-allemand*, Paris, Armand Colin

UE 2.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE 2

GRAMMAIRE ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : MME WIND

L'étudiant révise et acquiert les bases de la grammaire allemande (groupe nominal, groupe verbal, propositions subordonnées et relatives, ordre de la phrase allemande...). Le cours alterne explications basées sur la linguistique allemande simplifiée et exercices adaptés aux problématiques propres aux formations proposées par le département d'Etudes Germaniques

BLOC 2 CULTURES ET INTERCULTURALITES

UE 2.3 CULTURE DISCIPLINAIRE 2 (EFA)

ACTUALITES DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

ENSEIGNANT : MME CELEN

Résumé/description :

Voir semestre 1 pour la présentation du cours.

Le cours du semestre 2 est la continuité de celui du premier semestre : l'étudiant est amené à utiliser et à mettre en pratique ses connaissances en suivant, présentant et analysant l'actualité politique, sociale et culturelle en France et en Allemagne. Il s'agit d'un cours ancré dans l'actualité « immédiate » de chaque semaine. Les étudiants s'informent et nourrissent leur curiosité via les médias courants : journaux, radios, télévisions, blogs, puis présentent et discutent - sous la forme d'une émission TV – leur actualité

Bibliographie :

Selon leurs propres affinités – souvent en lien avec une région particulière, les étudiants choisissent leur radio, leur chaîne de télé, leur journal qu'ils souhaitent suivre au cours du semestre (et au-delà).

Sources d'inspiration :

<https://www.deutschland.de/fr/les-medias-en-allemande>

<https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de/medien-und-kommunikation>

<https://www.arte.tv/fr/videos/RC-014085/arte-journal/>

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS FRANCO-ALLEMANDES

ENSEIGNANT : à définir

Résumé/description :

Dans le cadre de ce cours, nous allons nous intéresser à l'histoire culturelle comme approche théorique et méthodologique et à une partie de ses axes de recherche (commerce international et culture, migrations, diasporas et minorités, l'histoire de l'édition et des traductions, l'histoire des médias, échanges et transferts culturels dans la musique, le mouvement ouvrier, l'internationalisme et la naissance d'une « culture ouvrière » ainsi que la dimension culturelle de phénomènes de masse comme le tourisme et le sport).

Objectifs : Introduction aux spécificités théoriques et méthodologiques de l'histoire culturelle et aux sujets d'étude de cette sous-discipline de l'historiographie.

Bibliographie succincte :

Ory, Pascal (2011) : L'histoire culturelle.

Poirrier, Philippe (dir.) (2008) : L'histoire culturelle : un tournant mondial dans l'historiographie.

Rioux, Jean-Pierre /Sirinelli, Jean-François (dir.) (1997) : Pour une histoire culturelle.

UE 2.4 CULTURE COMPAREE 2 (EFA) AU CHOIX

ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS EUROPEENS EN ANGLAIS

ENSEIGNANT : MME DUCOS

Le cours se déroule en anglais et a pour objectif de familiariser les étudiants avec certains médias anglo-saxons, d'être capables de suivre l'actualité des pays européens grâce à un vocabulaire varié et utile dans beaucoup de contextes. Les ressources seront de l'écrit mais aussi de l'oral, de courtes vidéos, des extraits de journaux télévisés, des podcasts etc... L'aspect culturel sera très important, de même qu'une comparaison avec les mêmes sujets d'actualité traités par les médias français. L'objectif ici est de faire étudier les étudiants sur des textes internationaux rédigés en anglais et retraçant la perception que les étrangers ont de la France ou d'autres pays européens dans une perspective interculturelle. Niveau B1

CULTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

ENSEIGNANT : M SCHULZ

Résumé/description :

Dans cette introduction aux systèmes politiques et administratifs français et allemand, nous nous intéresserons aux aspects caractéristiques des deux systèmes politiques (régime semi-présidentiel en France et régime parlementaire en Allemagne, le fédéralisme allemand et le centralisme français, des aspects constitutionnels et institutionnels...). Au niveau administratif, nous aborderons les différents échelons de l'administration en France et en Allemagne et nous nous interrogerons sur les compétences et le fonctionnement des institutions dans des domaines comme la police et la justice, l'écologie, la culture et les médias, la santé etc. en mettant un accent surtout sur l'Allemagne et en la comparant avec la France.

Bibliographie :

Beyme, Klaus von (2023) : *Das politische System der Bundesrepublik Deutschland*. Eine Einführung. 13^e édition.

BLOC 3 OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION MINEURE DISCIPLINAIRE EEI EFA

UE 2.5 RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE A

LEXIQUE ET THEME 2

ENSEIGNANT : MME CEELEN

Objectif :

Le cours propose d'un côté une initiation à la traduction de textes littéraires contemporains. Une deuxième facette du cours s'organise autour de sorties culturelles suivies d'un travail d'expression écrite et de lexique. Les étudiants approfondissent et élargissent ainsi leurs connaissances de la langue allemande dans un contexte concret.

Bibliographie (non obligatoire)

Faire le point : vocabulaire de base allemand-français. Paris 1989.*

M. Pérennec, Elements de traduction comparée français-allemand. Nathan. Coll. 128*

W. Legros, L'avis des mots. Les mots allemands racontent. Ellipses*

* ouvrage disponible à la Bibliothèque du premier cycle.

RS : RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

LANGUE ORALE ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : MME CEELEN

Objectif :

La prise de parole devant un groupe et l'animation d'une discussion constituent les principaux objectifs pédagogiques de ce cours. Les étudiants « apprennent en enseignant » et prennent en charge le déroulement d'une séance. En proposant des thèmes en rapport avec les préoccupations sociales, politiques et culturelles de l'Allemagne et de l'Europe, ils permettent l'acquisition de connaissances interculturelles. Des jeux de rôles et le travail en groupe donnent aux étudiants la possibilité d'explorer différentes attitudes de communication.

Bibliographie (non obligatoire) :

Une mine d'idées Stéphane de Freitas, Porter sa Voix. S'affirmer par la Parole. LE Robert. (Contexte : concours ELOQUENTIA)

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

UE 2.6 SCIENCES ET HISTOIRES POLITIQUES **AU CHOIX**

INTRODUCTION AUX SCIENCES POLITIQUES

ENSEIGNANT : M SCHULZ

Résumé/description :

Dans une approche internationale et comparative, nous aborderons d'abord les aspects théoriques et méthodologiques de la discipline et puis ses champs d'étude et thématiques : les régimes politiques, l'action politique des individus, l'histoire des idées politiques, les partis politiques, les modes de scrutin et les élections, les sondages, les groupes de pression et les relations internationales.

Objectifs :

Introduction à la science politique et aux spécificités de cette discipline. Présentation des axes de recherche et des disciplines auxiliaires ainsi que de leurs théories et méthodes.

Bibliographie :

Battistella, Dario/Cornut, Jérémie/Baranets, Elie (2019) : *Théories des relations internationales*. 6e édition.

Denquin, Jean-Marie (2017) : *Introduction à la science politique*. 3e édition.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE

Résumé/description :

Cours transversal dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) : <http://www.uca.fr/ufr-ecoles-iut/collegium-lettres-langues-sciences-humaines-et-sociales/ufr-lettres-culture-sciences-humaines/>

Il s'agit d'un cours de culture générale sur l'histoire politique et institutionnelle de la France aux XIXe et XXe siècles. Le but est de donner aux étudiants les

connaissances de base qui leur permettront d'alimenter une dissertation de culture générale lors des multiples concours administratifs que ces étudiants se destinent à passer.

Deux problématiques générales sous-tendent ce cours : Pourquoi et comment la France s'est-elle progressivement républicanisée et démocratisée au XIXe siècle ? Pourquoi a-t-elle connu différentes crises de la démocratie au XXe siècle ? Et comment les a-t-elle surmontées ?

La France, véritable laboratoire politique de l'Europe ces deux derniers siècles, a eu une histoire politique particulièrement mouvementée. Pour lui donner du sens, la vie politique et les particularités institutionnelles des nombreux régimes politiques qu'a connus la France sont abordées selon une approche chronologique

UE 2.7 RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE B AU CHOIX

LITTERATURE ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : MME WIND

Ce cours propose une approche culturelle du monde germanophone, à travers des supports textuels, visuels et audiovisuels (littérature, arts de la scène, arts picturaux, et films). Il se déroule en deux parties : la première partie du semestre est consacrée à l'étude d'une thématique culturelle et ses résonances dans notre monde contemporain (quelques exemples : art et propagande, travailler chez soi, représentations genrées, contes et mythes ...).

La deuxième partie du semestre est consacrée à un projet culturel, réalisé seul.e ou en groupe, sur une thématique choisie par l'étudiant.e et validée par l'enseignante. L'objectif est ici de développer des compétences en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e, de gestion de projet ainsi que des connaissances approfondies sur un aspect culturel du monde germanophone.

CIVILISATION ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : MME CELEN

Résumé/description :

Panorama de l'histoire allemande.

Durant la majeure partie de son histoire, l'Allemagne n'a pas été un Etat unique, mais une confédération informelle de nombreux Etats territoriaux regroupés au sein du « Saint Empire Romain Germanique ». La route a été longue jusqu'à la fondation de l'Empire allemand en 1871. Le cours retracera les étapes importantes de cette évolution et abordera les dimensions politiques, sociales, économiques, religieuses et culturelles de l'histoire allemande et européenne.

A la fois cours de Langue de spécialité – les étudiants découvrent de nombreux termes techniques- et approfondissement des connaissances au sujet du pays partenaire à l'histoire si différente de celle de la France ! Une réflexion commune s'engagera en confrontant ses connaissances historiques avec des problématiques actuelles.

Le cours est fondé sur l'ouvrage de référence cités ci-dessous.

Bibliographie :

Helmut M. Müller, Schlaglichter der deutschen Geschichte. Bonn 2. Auflage 2003
(Bundeszentrale für politische Bildung)

Bibliographie supplémentaire:

Joseph Rovin, Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours. Seuil. Points
Joseph Rovin, Geschichte der Deutschen von ihren Ursprüngen bis heute. DTV.

Jean-Baptiste Duroselle, L'Europe, Histoire de ses peuples, Hachette pluriel
Jean-Baptiste Duroselle, Europa. Geschichte seiner Völker. Gütersloh, Bertelsmann

UE 2.8 DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSALES (EFA)**E-TANDEM**

ENSEIGNANT : à renseigner

Descriptif :

Les étudiant.e.s de première année en EFA / MDLFA seront amenés à travailler avec un.e partenaire allemand.e au cours de toute l'année universitaire 2021-2022. La prise de contact en début d'année et les échanges pour la préparation de projets communs se feront par les réseaux sociaux, par visioconférence (zoom ou Teams) et via la plate-forme de cours en ligne de l'université.

Le but est d'instaurer un lien de coopération étroite entre les étudiant.e.s français.e.s et allemand.e.s dès la première année de licence et de développer ainsi l'esprit d'équipe au sein du groupe binational.

Bibliographie succincte :

GOMEZ, Anne-Sophie / MARTIN, Dana / SERRE, Julie (2014), Les TICE et la coopération universitaire franco-allemande : étude de cas du projet eTandem Clermont-Ferrand / Regensburg. Dans : MÜLLER-PELZER, Werner (éd.) (2014), Selbstevaluation interkultureller Erfahrungen. Göttingen, Cuvillier Verlag. 284 p. p. 149-175.

Message aux étudiant.e.s en RES : Merci de contacter l'enseignante au début du semestre pour définir ensemble les modalités du cours.

TECHNIQUE D'EXPRESION ORALE EN CONTEXTE INTERCULTUREL

RESUME/DESCRIPTION : voir avec l'enseignant

ENSEIGNANT : M LAURENT

UE 2.9 UE TRANSVERSALE (MTU ALLEMAND/O2I)**MTU ALLEMAND**

ENSEIGNANT : MME HYS

Descriptif

Ce cours sert à acquérir les bases du travail universitaire (rédaction de textes scientifiques et discussion de problématiques concrètes, travail avec des catalogues, des bibliographies et des bases de données pour trouver des ouvrages de référence etc.).

Objectifs : Introduction aux bases de la recherche documentaire et initiation aux principaux outils de recherche (catalogues, bibliographies, bases de données etc.). Apprentissage des bases nécessaires pour la rédaction d'un travail scientifique.

Bibliographie succincte :

Darrobers, Martine/Pottier, Nicole (2010) : La recherche documentaire. Nouvelle édition.

O2I

RESUME/DESCRIPTION :

L'inscription à cette Unité d'Enseignement est obligatoire. L'inscription s'effectue en ligne sur un site Internet de l'UCA, après votre inscription administrative à l'Université. Cette inscription à l'U.E. vous permet d'accéder aux cours, aux travaux dirigés, et vous inscrit automatiquement à l'examen qui se passera à un jour et une heure donnée en fonction de votre groupe de travaux dirigés.

MODULE DE FORMATION DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce module de formation permettra d'aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants impulsés et gérés par la Direction de la Formation. Chaque axe d'enseignement sera intégré dans un « spoke », un espace de cours en ligne sous les formats souhaités et adaptés à l'usage de l'enseignant concerné (ex : diaporamas (sonores ou non), des vidéos à visionner, des exercices à faire, des quizz, des autotests, ...) Un contrôle des connaissances sera mis en place. Une formation collective et un accompagnement approprié sont prévus pour l'utilisation et l'intégration des supports au sein de la plateforme de cours en ligne sous la responsabilité du pôle IPPA.

Modalités de dispense et de validation :

- Module obligatoire : 24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques à proposer par les Instituts
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'un % de réussite déterminé.

UE 2.10 LANGUE VIVANTE 1 AU CHOIX

LANGUE VIVANTE

Enseignement dispensé par Centre des langues et du multimédia. Pour plus de renseignements :

CONTACT :

<https://www.uca.fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/service-commun-des-langues-vivantes/contacts>

ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS EUROPEENS

ENSEIGNANT : MME DUCOS

Le cours se déroule en anglais et a pour objectif de familiariser les étudiants avec certains médias anglo-saxons, d'être capables de suivre l'actualité des pays européens grâce à un vocabulaire varié et utile dans beaucoup de contextes. Les ressources seront de l'écrit mais aussi de l'oral, de courtes vidéos, des extraits de journaux télévisés, des podcasts etc... L'aspect culturel sera très important, de même qu'une comparaison avec les mêmes sujets d'actualité traités par les médias français. L'objectif ici est de faire étudier les étudiants sur des textes internationaux rédigés en anglais et retraçant la perception que les étrangers ont de la France ou d'autres pays européens dans une perspective interculturelle. Niveau B1